

MAIRIE DE TÊCHE

Compte Rendu

Le Mardi 06 Décembre 2022 à 19h00

Salle du conseil

P☑ A☐ Philippe CHARBONNEL	P☑ A☐ David JOBIN	P☑ A☐ Jean-Pierre FALQUE
P☑ A☐ Hubert BURTIN	P☑ A☐ Sébastien MATHON	P☑ A☐ Aurore MOISSON
P☑ A☐ Marie-Laure BLANC	P☑ A☐ Anny MARCHAND	P☑ A☐ Yolène MATHON
P☐ A☑ Aurélien ROULAIN	P☐ A☑ Julien BUISSON	P☑ A☐ Jean-François VERNET
P☐ A☑ Jean-Jacques ROUX	P☑ A☐ Alix GLENAT	

Pouvoir de Mr ROUX donné à Mr FALQUE Jean-Pierre

1° Délibérations

Une délibération est proposée pour le versement d'une subvention exceptionnelle pour l'APEBT suite à l'achat de 19 calculatrices, offertes aux nouveaux collégiens.

Vote à l'unanimité des présents

Une délibération doit être votée pour autoriser le Maire à demander des subventions à la Région Auvergne Rhône Alpes et au Département de l'Isère pour la création d'un espace multigénérationnel

Vote à l'unanimité des présents

Une délibération est proposée pour autoriser le maire à payer les factures d'investissement avant le vote du budget 2023.

Vote à l'unanimité des présents

2° Points énergies

Monsieur Hubert BURTIN présente un point informatif sur les énergies des 5 dernières années.

3° Délibération TE38

La première tranche des travaux d'éclairage public étant pratiquement terminée, il convient de projet la deuxième tranche, concernant environ 78 points lumineux, pour un montant de 26 477 € La décision est prise de faire cette 2^{ème} tranche ne une seule fois pour des économies de contrat de maintenance et de consommation. Les horloges de coupure nocturne d'éclairage public pourront ainsi être installées.

Le Conseil étudie également le projet d'éclairage du clocher par l'extérieur.

4° Projets communaux

La commune a été informée de la vente de la Maison Bellisard/Audrapt. Elle pourrait préempter le bien. Après visite avec Mr Lambert de JL concept, la commune ne souhaite pas préempter car le coût du projet serait trop élevé pour être amortissable.

5° Vœux 2023 / Colis aînés / Gouter Noël Enfants

Les Vœux de la municipalité auront lieu le vendredi 13 janvier 2023 à 19h,

Un point est fait sur les bénéficiaires de colis pour les aînés ayant été empêchés le jour du repas, pour raison de santé.

Une distribution de sachets (papillotes, chocolat et brioche) est prévue dans les classes le vendredi 16 décembre.

6° Questions diverses

Frigo vérification par les enfants et celui-ci est plein.

Bourse aux jouets samedi.

Information divers, l'association du foyer rural sera dissoute en fin d'année, liquidation gérée par la mairie.